



Le Tour du Morbihan 2016 Annexe aux Instructions de Course

1 REGLES

- 1.1 La régate sera régie par :
 - les Règles de Course à la Voile (RCV) 2013 2016,
 - les prescriptions de la FFV,
 - Les règles de jauge du Handicap national/Osiris 2016.
 - les présentes instructions de course.
- 1.2 La régate est classée en catégorie C de publicité.
- 1.4 À partir de l'heure légale du crépuscule (30 minutes après l'heure locale de coucher du soleil) les règles du chapitre 2 des RCV ne s'appliquent plus et sont remplacées par le RIPAM.
- 1.6 Le français est la langue officielle de l'épreuve.

2 AVIS AUX CONCURRENTS.

Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel placé à proximité de la capitainerie.

3 MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE.

Toute modification aux instructions de course sera affichée sur le tableau officiel au plus tard une heure avant le début de procédure de la première course du jour le jour de son entrée en vigueur.

4 SIGNAUX FAITS A TERRE

- 4.1 Les signaux faits à terre seront envoyés au mât situé à proximité de la capitainerie.
- 4.2 Le pavillon Aperçu avec deux signaux sonores (un signal sonore lors de l'amenée) signifie : « La course est retardée. Le signal d'avertissement ne sera pas fait moins de 45 minutes après que l'Aperçu ait été affalé ».

5 PROGRAMME DES COURSES

Le programme des courses est décrit en annexe 1, jour par jour.

6 PAVILLONS DE CLASSE

Les pavillons de classe sont :

la flamme ROSE pour les voiliers des groupes net HN Osiris inférieurs à 20. la flamme BLEUE pour les voiliers des groupes net HN Osiris de 20 et plus.

7 ZONE DE COURSE

7.1 La zone de course est située, selon le programme des courses :

Dans le Golfe du Morbihan,

En Baie de Quiberon,

Le long de la presqu'île de Quiberon,

Dans une zone délimitée au sud par Belle-île, Houat et Hoëdic, et à l'ouest au large de l'île de Groix.

7.2 Le pavillon « L » hissé sur le bateau comité, ou sur un bateau commissaire, signifie « Suivez-moi » ; les concurrents suivent donc au moteur le bateau comité, ou un bateau commissaire, un départ pouvant être lancé à tout moment, ou une étape de convoyage pouvant être décidée, en fonction des conditions météorologiques.

8 PARCOURS

- 8.1 Les parcours sont décrits en annexe 2. Ils pourront être différents selon les classes.
- 8.2 Le cap compas approximatif de la première marque est, si possible, affiché sur le bateau du comité de course avant le signal d'avertissement.
- 8.3 Une bouée de dégagement pourra être mouillée dans l'axe du vent par rapport à la ligne de départ, un pavillon « D » hissé sur le bateau comité signalera cette option; si la bouée de dégagement est à laisser à tribord, un pavillon VERT sera hissé sous le pavillon « D » ; s'il n'y a pas de pavillon vert, la bouée de dégagement est à laisser à bâbord.
- 8.6 Les parcours construits (parcours « banane ») sont décrits en annexe 3.

9 MARQUES

Les marques sont des bouées cylindriques, ou des marques officielles (cardinales, danger isolé...).

11 DEPART

Les départs des courses seront donnés en application de la règle 26:

Temps	Signaux	Signification				
5'	Envoi du pavillon de classe, avec un signal sonore	Avertissement				
4'	Envoi du signal préparatoire, soit le pavillon P, soit le	Préparatoire				
	I, soit le noir, envoyé avec un signal sonore					
1'	Amenée de P, I ou noir, avec un signal sonore long	Dernière minute				
0	Pavillon de classe affalé, un signal sonore	Départ				

Les temps seront décomptés à partir des signaux visuels. L'absence d'un signal sonore ne peut pas être pris en considération.

- 11.1 Les extrémités de la ligne de départ sont déterminées par le mât du bateau comité portant le pavillon orange et : soit, le côté parcours de la marque de départ ou d'une bouée.
 - soit, le mât du bateau viseur portant le pavillon orange.
- 11.3 Un voilier qui ne prend pas le départ au plus tard 4 minutes après son signal de départ pourra être classé DNS. Ceci modifie la règle A4.2 des RCV.
- 11.4 Quand un bateau viseur est mouillé dans le prolongement de la ligne de départ, il constitue un obstacle et aucun voilier ne peut naviguer entre lui et la marque de départ depuis le signal préparatoire jusqu'au signal de départ, ni passer entre lui et la marque pour revenir prendre le départ conformément à la règle 30.1 ainsi modifiée.

12 REDUCTION ou CHANGEMENT de PARCOURS :

Un changement de parcours pourra être effectué à toute porte, ou marque de parcours à contourner. Il sera signalé par l'envoi du pavillon « O » ; dans ce cas, les concurrents devront regagner directement la ligne d'arrivée, en respectant le balisage de chenal, s'il y a lieu.

Une réduction de parcours pourra être mise en place à toute porte, ou marque de parcours à contourner, l'arrivée se faisant alors à celle-ci ; elle sera signalée par l'envoi du pavillon « S ».

13 ARRIVEE

- 13.1 Les extrémités de la ligne d'arrivée seront déterminées par le mât portant le pavillon orange d'un bateau du Comité de Course arborant un pavillon bleu, et soit :
 - Le côté parcours d'une marque de parcours
 - Le côté parcours d'une bouée
 - Le mât arborant le pavillon orange sur un bateau commissaire.
- 13.2 **Pointages intermédiaires**: le Comité de Course peut, si les conditions météorologiques ou les impératifs de l'organisation l'exigent, réduire le parcours après le départ en envoyant l'aperçu sur S et juger que les pointages effectués à toute porte ou marque à contourner (ceci modifie la RCV 32) font office d'arrivée, sous réserve qu'un bateau comité ou commissaire, ait été mouillé du côté parcours de la marque, en arborant le 2ème substitut et, éventuellement, la ou les flammes des séries concernées.

14 SYSTEME DE PENALITE

- 14.1 Le système de pénalité pour une infraction à une règle du chapitre 2 est la <u>Règle 44.2 des RCV</u> Pénalité de 2 Tours. Un bateau ayant enfreint la règle 31 des RCV (toucher une marque) doit effectuer une pénalité d'un tour. Tous les concurrents ayant effectué une pénalité de rotation pour une règle du chapitre 2 doivent déposer une reconnaissance écrite dans le délai prescrit au § 17 des présentes I.C.
- 14.2 Départ anticipé: un bateau qui coupe la ligne de départ prématurément et qui ne se rachète pas, conformément à la règle 29.1 recevra pour la course concernée une pénalité en temps réel de 30% ceci modifie les règles 30.1 des RCV.
- 14.3 Départ anticipé sous pavillon noir: un bateau qui coupe la ligne de départ prématurément est disqualifié, conformément à la règle 30.3. La disqualification porte sur la course considérée, si elle a lieu; si elle est annulée, la disqualification est appliquée sur la course suivante.
- 14.4 Non respect du parcours : un concurrent n'ayant pas effectué le parcours sera DSQ sur la course considérée. Ceci modifie la règle 28 des RCV.

15 TEMPS LIMITE

Les voiliers ne réussissant pas à terminer dans le temps limite calculé ainsi : 1 minute par mille nautique du parcours ajoutées au temps du premier classé dans la seconde moitié des partants° de leur classe, sont classés « DNF ». Ceci modifie la règle 35 des RCV. La clôture de la ligne d'arrivée sera, si possible, annoncée à la VHF.

°Exemple : si la classe compte 8 ou 9 partants pour la course concernée, le temps limite sera décompté à partir de l'heure d'arrivée du 5^{ème} concurrent de la classe.

16 RECLAMATIONS et DEMANDES de REPARATION

Délai : Le yacht qui réclame doit remettre sa déclaration au secrétariat de la course (situé à proximité du lieu d'émargement) dans l'heure où il finit la dernière course, du jour après avoir satisfait aux obligations de la règle 61.1 a et notamment s'être signalé au Bateau Comité à l'arrivée et s'être assuré que le Comité lui en a accusé réception, en particulier en faisant constater la présence d'un pavillon B ou rouge.

17 CLASSEMENT

- 17.1 Nombre de courses à valider : 1 course.
- 17.2 Courses retirées :
 - 1 course sera retirée à partir de la quatrième course ;
 - 2 courses seront retirées à partir de la huitième course.
- 17.4 La règle A2 des RCV et le système de points « à Minima » (règle A4) s'appliquera.

18 REGLES de SECURITE

18.1 Contrôle de sortie et de retour des concurrents : Emargement obligatoire au départ et au retour (au plus tard 1 heure après la clôture de la ligne d'arrivée).

Lieu de l'émargement : départ : à proximité de la capitainerie (un émargement complémentaire pourra être effectué par VHF sur appel du comité de course).

Arrivée : à proximité de la capitainerie.

- 18.2 **Abandon :** Tout concurrent qui abandonne doit le signaler, si possible à un bateau du comité de course, ou par VHF, ou par téléphone au comité de course et obligatoirement par écrit, dès son retour à terre, faute de quoi, le jury pourra prononcer son exclusion de l'épreuve.
- 18.3 Le canal de vacation radio, ainsi que l'éventuel canal de dégagement, seront annoncés lors du briefing du samedi 9 juillet. Une VHF en bon état de fonctionnement est obligatoire à bord.
- 18.4 **Matériel de sécurité**: Chaque voilier devra posséder à son bord l'armement de sécurité requis par la réglementation en vigueur avec, en particulier, les moyens de mouiller.
- 18.5 Le port d'un équipement individuel de flottabilité est fortement préconisé; si le pavillon « Y » est envoyé sur les bateau comité, le port de l'équipement individuel de flottabilité est alors rendu obligatoire; à défaut, le bateau pourra se voir disqualifié.
- 18.6 **Utilisation du moteur** : si les circonstances l'imposent en matière de sécurité pour l'équipage comme pour le bateau, l'emploi du moteur pourra être autorisé; il ne devra toutefois pas procurer au concurrent un avantage en matière de parcours. Le concurrent devra signaler dès que possible, par

- VHF, l'utilisation du moteur. Il devra également le signaler par écrit avant l'heure limite de dépôt des réclamations. Une pénalité pourra être décidée par le Comité course; cette pénalité pourra être calculée en ajout de temps au temps réel, en pourcentage appliqué sur le classement, ou donner lieu à classement DSQ du concurrent, si l'utilisation du moteur ne paraissait pas justifiée.
- 18.7 **Réserve de carburant**: La présence d'un moteur en état de marche est obligatoire. Au départ de chaque étape, tout bateau doit disposer d'une réserve de carburant lui permettant de rejoindre l'escale suivante au moteur.
- 18.8 **Utilisation du spinnaker** : si le comité course l'estime nécessaire, il pourra interdire l'emploi en course du spi ; cette interdiction sera signalée par l'envoi du pavillon « F » et, si elle n'est pas respectée, le bateau se verra disqualifié.
 - L'envoi du spi est interdit pendant la procédure de départ ; il ne pourra être envoyé qu'une fois la ligne de départ franchie. Le non respect de ces règles sera sanctionné par un DSQ sur la course concernée.

19 REMPLACEMENT de CONCURRENT ou d'EQUIPEMENT

- 19.1 Le remplacement d'équipier est soumis à l'accord du président du comité de course, sur demande écrite faite par le skipper.
- 19.2 Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité de course. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.

20 CONTROLE de JAUGE et d'EQUIPEMENT

- 20.1 Chaque bateau doit se conformer à la jauge Osiris/HN 2016.
- 20.2 Des contrôles de jauge sont à la discrétion de l'organisation durant toute la durée de l'épreuve.
- 20.3 Chaque bateau doit être équipé en vue d'une navigation jusqu'à 6 milles nautiques.
- 20.4 Les bateaux ne pouvant présenter leur certificat HN Osiris à jour pourront se voir affecter un handicap d'au moins un point au handicap brut HN Osiris du bateau pouvant correspondre, selon le président du comité de course, à leur bateau si celui-ci n'est pas repris dans les tables Osiris. Ceci modifie la règle 2 des RCV.

22 BATEAUX OFFICIELS

Identification des bateaux officiels : Pavillon ou Flamme YCCA.

23 BATEAUX ACCOMPAGNATEURS

27 COMMUNICATIONS RADIO et TELEPHONE

N° de téléphone du Comité de course :

 Yves KUNA:
 06 07 14 05 69
 Michel GOLFARB:
 06 66 60 06 76

 Michel DUBOIS:
 06 44 13 37 45
 Marc EYMOND:
 06 62 36 70 09

Le Président du Comité de Course : Le Président du Comité de Réclamation :

Yves KUNA Marc EYMOND

Annexes

Annexe 1: Programme des courses

Annexe 2 : Parcours côtiers par zone de départ

- 1° Au départ de Locmiquélic
- 2° Au départ de Palais
- 3° Au départ de Houat
- 5° Au départ de Port-Haliguen
- 5° Au départ de La Trinité
- 6° Au départ de Hoëdic
- 7° Au départ de Kerjouanno
- 8° Au départ de l'île aux Moines

Annexe 3 : Description des parcours construits

Annexe 4 : Positions approximatives des bouées utilisées comme marques de parcours

Annexe 1 - Programme des courses

Toute modification au programme des courses fera l'objet d'un avenant

Journée 1 : Samedi 9 juillet : Locmiquélic - Le Palais

Marées	Coefficient	P M		Coefficient P M B N		M
Port-Louis	075/070	08h44	21h01	02h52	15h07	
Le Palais		08h34	20h47	02h53	15h06	

Ephéméride solaire (Vannes): Lever à 06h19- Coucher à 22h12

Briefing à terre : 07h45, à proximité de la capitainerie.

Mise à disposition sur l'eau pour une ou plusieurs courses à suivre: 09h00

L'accès au port de Palais se fera à partir de 19h30, jusqu'à 22h00.

<u>Journée 2 :</u> Dimanche 10 juillet : Le Palais - Port-Haliguen

Marées Coefficient P N		W	В	B M	
Le Palais	065/059	09h12	21h29	03h37	15h51
Port-Navalo		09h30	21h49	03h54	16h09

Ephéméride solaire (Vannes): Lever à 06h20 - Coucher à 22h10

Briefing à terre : 08h00 à proximité du pont mobile, côté hangars du bassin à flot.

Mise à disposition sur l'eau pour une ou plusieurs courses à suivre: 09h30

La sortie du port de Palais se fera de 08h00 à 10h00.

Journée 3: Lundi 11 juillet juillet : Port-Haliguen - La Trinité

Marées	Coefficient	P M		в м		
Port Navalo	054/049	10h16	22h41	04h39	16h59	

Ephéméride solaire (Vannes): Lever à 06h24 - Coucher à 22h07

Briefing à terre : 08h30, à proximité de la capitainerie.

Mise à disposition sur l'eau pour une ou plusieurs courses à suivre: 09h30

Journée 4: Mardi 12 juillet: La Trinité - Le Crouesty

Marées	Coefficient	P M		в м		
Port Navalo	045/042	11h23	23h54	05h30	17h53	

Ephéméride solaire (Vannes): Lever à 06h25 - Coucher à 22h06

Briefing à terre : 08h15, à proximité de la capitainerie.

Mise à disposition sur l'eau pour une ou plusieurs courses à suivre: 09h30

Journée 5: Mercredi 13 juillet: Le Crouesty - Le Crouesty

Marées	Coefficient P M B		P M		M
Arradon	039	01h38	14h11	07h55	20h25
Port Navalo		-	12h47	06h26	18h53

Ephéméride solaire (Vannes): Lever à 06h26 - Coucher à 22h06

Briefing à terre : 08h15, à proximité de la capitainerie.

Mise à disposition sur l'eau pour une ou plusieurs courses à suivre: 09h00.

Annexe 2 - Parcours côtiers par zone de départ

Une réduction, un changement de parcours (selon article 12 des IC) ou un pointage intermédiaire (selon article 13.2 des IC) peuvent être appliqués aux marques à contourner ou signalées par *

1° Au départ de Locmiquélic

Parcours n° 1 (Flamme N° 1) 31,7 MN

Ligne de départ, selon article 11, à proximité de Bastresses Sud Laisser :

Les Birvideaux à tribord. Porte.

Une bouée mouillée dans le SE du Palais à bâbord. Porte.

(coordonnées approximatives: 47°20,5 N - 003°08 W)

Les Galères à bâbord en les contournant

Arrivée, selon article 13, à proximité de Palais

(coordonnées approximatives: 47°20,5 N - 003°08 W)

Parcours n° 2 (Flamme N° 2) 24,0 MN

Ligne de départ, selon article 11, à proximité de Bastresses Sud Laisser :

Les Birvideaux à tribord. Porte.

A bâbord, une bouée mouillée à proximité de la Pointe de Kerzo

(coordonnées approximatives : 47°22,6 N - 003°11,5 W)

Arrivée, selon article 13, à proximité de Palais

(coordonnées approximatives: 47°20,5 N - 003°08 W)

Parcours n° 3 (Flamme N° 3) 38,1 MN

Ligne de départ, selon article 11, à proximité de Bastresses Sud Laisser :

Les Birvideaux à tribord. Porte.

Les Poulains à bâbord. Porte.

Belle île et ses dangers à bâbord

Les Galères à bâbord

Arrivée, selon article 13, à proximité de Palais

(coordonnées approximatives: 47°20,5 N - 003°08 W)

Parcours n° 4 (Flamme N° 4) 26,8 MN

Ligne de départ, selon article 11, à proximité de Bastresses Sud Laisser :

Le Pouilloux à tribord. Porte.

A bâbord, une bouée mouillée à proximité de la Pointe de Kerzo

(coordonnées approximatives : 47°22,6 N - 003°11,5 W)

Arrivée, selon article 13, à proximité de Palais

(coordonnées approximatives: 47°20,5 N - 003°08 W)

Parcours n° 5 (Flamme N° 5) 35,8 MN

Ligne de départ, selon article 11, à proximité de Bastresses Sud Laisser :

Le Pouilloux à tribord. Porte.

A bâbord, une bouée mouillée à proximité de la Pointe de Kerzo

(coordonnées approximatives: 47°22,6 N - 003°11,5 W)

Les Galères à bâbord en les contournant

Arrivée, selon article 13, à proximité de Palais

(coordonnées approximatives: 47°20,5 N - 003°08 W)

2° Au départ de Palais

```
Parcours n° 6 (Flamme N° 6) 14,3 MN
Ligne de départ, selon article 11, à proximité du Palais
Laisser:
   Le Pot de Fer à bâbord. Porte.
   Les Galères à tribord en les contournant
Arrivée, selon article 13, à proximité de Palais
       (coordonnées approximatives: 47°20,5 N - 003°08 W)
Parcours n° 7 (Flamme N° 7) 14,3 MN
Ligne de départ, selon article 11, à proximité du Palais
Laisser:
   Les Galères à bâbord en les contournant
   Le Pot de Fer à tribord. Porte.
Arrivée, selon article 13, à proximité de Palais
       (coordonnées approximatives: 47°20,5 N - 003°08 W)
Parcours N° 11 (Pavillon « K » + Flamme N° 1)
                                                    27,5 MN
Ligne de départ, selon article 11, à proximité du Palais
Laisser:
       La Cardinale Sud « Le Chariot » à bâbord
       Une bouée à bâbord
              (coordonnées approximatives: 47°18,90 N - 002°50,00 W - Bouée « A »)
       Une bouée à bâbord
              (coordonnées approximatives: 47°19,50 N - 002°49,20 W - Bouée « B »)
       Les Grands Cardinaux à bâbord
       Le danger isolé « Locqmariaquer » à bâbord en le contournant
       La Vieille à tribord en la contournant
Arrivée, selon article 13, à proximité de la Vieille
                                                                          22,0 MN
Parcours N° 11 réduit (Pavillon « K » + Flamme N° 1 + Pavillon « S » )
Ligne de départ, selon article 11, à proximité du Palais
Laisser:
       La Cardinale Sud « Le Chariot » à bâbord
       Une bouée à bâbord
              (coordonnées approximatives: 47°18,90 N - 002°50,00 W - Bouée « A »)
       Une bouée à bâbord
               (coordonnées approximatives: 47°19,50 N - 002°49,20 W - Bouée « B »)
       Les Grands Cardinaux à bâbord
       Er Gurannic'h à bâbord
       Hoëdic et ses dangers à bâbord
       Er Rouzès à bâbord
       Men Groise à bâbord
       Er Yoc'h à bâbord
       La Vieille à tribord
Arrivée, selon article 13, à proximité de la Vieille
```

<u>Parcours N° 12 (Pavillon « K » + Flamme N° 2)</u> 23,3 MN Ligne de départ, selon article 11, à proximité du Palais

Laisser:

Goué Vas sud à bâbord en la contournant

Une bouée mouillée à proximité de la Pointe de Kerzo, à bâbord en la contournant (coordonnées approximatives : 47°22,6 N - 003°11,5 W)

Les Galères à bâbord en les contournant

L'île aux Chevaux à tribord

La Pot de fer à bâbord

Arrivée, selon article 13, à proximité de Tréac'h Salus

<u>Parcours N° 12 réduit (Pavillon « K » + Flamme N° 2 + Pavillon « S »)</u>
Ligne de départ, selon article 11, à proximité du Palais
Laisser :

Goué Vas sud à bâbord en la contournant

Une bouée mouillée à proximité de la Pointe de Kerzo, à bâbord en la contournant

(coordonnées approximatives : 47°22,6 N - 003°11,5 W)

Une bouée mouillée à environ 0,5 MN au nord du pot de fer à bâbord

(coordonnées approximatives : 47°22,4 N - 003° W - Bouée « I »)

Arrivée, selon article 13, à proximité de Tréac'h Salus

4° Au départ de Houat

Parcours n° 13 (Pavillon « K » + Flamme N° 3) 13,1 MN

Ligne de départ, selon article 11, à proximité de La Vieille

Laisser:

Sud Méaban à bâbord en la contournant.

Quiberon Nord à bâbord

Arrivée, selon article 13, à proximité de Sud Port-Haliguen

Parcours n° 13 réduit (Pavillon « K » + Flamme N° 3 + pavillon « S ») 9,0 MN

Ligne de départ, selon article 11, à proximité de La Vieille

Laisser:

Quiberon Nord à bâbord en la contournant

Arrivée, selon article 13, à proximité de Sud Port-Haliguen

Parcours N° 14 (Pavillon « K » + Flamme N° 4) 18,4 MN

Ligne de départ, selon article 11, à proximité de Tréac'h Salus

Laisser:

Le Rouleau à tribord

Bonnen Bras à tribord

Le Grand Coin à bâbord

Sud Méaban à bâbord en la contournant

Nord Quiberon à bâbord

Arrivée, selon article 13, à proximité de Sud port-Haliguen

Parcours N° 14 réduit (Pavillon « K » + Flamme N° 4 + Pavillon « S ») 12,6 MN

Ligne de départ, selon article 11, à proximité de Tréac'h Salus

Laisser:

Le Rouleau à tribord

Bonnen Bras à tribord

Le Grand Coin à bâbord

Nord Quiberon à bâbord en la contournant

Arrivée, selon article 13, à proximité de Sud port-Haliquen

Parcours n° 15 (Pavillon « K » + Flamme N° 5) 12,8 MN

Ligne de départ, selon article 11, à proximité de La Vieille

Laisser:

La Chimère à bâbord

L'épieu à bâbord en le contournant

Sud Méaban à tribord.

Les Buissons de Méaban à tribord

Révision à tribord

Arrivée, selon article 13, à proximité du Petit Trého

Parcours n° 15 réduit (Pavillon « K » + Flamme N° 5 + pavillon « S ») 10,0 MN

Ligne de départ, selon article 11, à proximité de La Vieille

Laisser:

Les Buissons de Méaban à tribord

Révision à tribord

Arrivée, selon article 13, à proximité du Petit Trého

<u>Parcours n° 16 (Pavillon « K » +Flamme N° 6)</u> 15,5 MN Ligne de départ, selon article 11, à proximité d'Er Yoc'h Laisser:

La Recherche à bâbord en la contournant

L'épieu à bâbord en le contournant

Sud Méaban à tribord.

Les Buissons de Méaban à tribord

Révision à tribord

Arrivée, selon article 13, à proximité du Petit Trého

Parcours n° 16 réduit (Pavillon « K » + Flamme N° 6 + pavillon « S ») 13,3MN

Ligne de départ, selon article 11, à proximité d'Er Yoc'h

Laisser:

L'épieu à bâbord en le contournant

Sud Méaban à bâbord en la contournant.

Les Buissons de Méaban à tribord

Révision à tribord

Arrivée, selon article 13, à proximité du Petit Trého

Parcours n° 17 (Pavillon « K » + Flamme N° 7) 14,4 MN

Ligne de départ, selon article 11, à proximité de La Vieille

Laisser:

Sud Banc de Quiberon à tribord en la contournant

La Chimère à bâbord

L'épieu à bâbord en le contournant

Arrivée, selon article 13, en baie de Kerjouanno

(coordonnées approximatives: 47°31,4N - 002°53,5W)

Parcours n° 17 réduit (Pavillon « K » + Flamme N° 7 + Pavilon « S ») 8,5 MN

Ligne de départ, selon article 11, à proximité de La Vieille

Laisser:

La Chimère à bâbord

L'épieu à bâbord en le contournant

Arrivée, selon article 13, en baie de Kerjouanno

(coordonnées approximatives: $47^{\circ}31,4N - 002^{\circ}53,5W$)

Parcours n° 18 (Pavillon « K » + Flamme N° 8) 16,4 MN

Ligne de départ, selon article 11, à proximité d'Er Yoc'h

Laisser:

Sud Banc de Quiberon à tribord en la contournant

La Chimère à bâbord

L'épieu à bâbord en le contournant

Arrivée, selon article 13, en baie de Kerjouanno

(coordonnées approximatives: 47°31,4N - 002°53,5W)

Parcours n° 18 réduit (Pavillon « K » + Flamme N° 8 + Pavilon « S ») 9,5 MN

Ligne de départ, selon article 11, à proximité d'Er Yoc'h

Laisser:

La Chimère à bâbord

L'épieu à bâbord en le contournant

Arrivée, selon article 13, en baie de Kerjouanno

(coordonnées approximatives: 47°31,4N - 002°53,5W)

Parcours n° 19 (Pavillon « K » + Flamme N° 9) 21,0 MN

Ligne de départ, selon article 11, à proximité de Tréac'h Salus

Laisser:

L'île aux Chevaux à bâbord

La cardinale S « Le Chariot » à bâbord

Les Grands Cardinaux à bâbord

Une bouée à bâbord

(coordonnées approximatives : 47°18,90 N - 002°50 W - Bouée « B »)

Une bouée à bâbord

(coordonnées approximatives : 47°19,50 N - 002°49,20 W - Bouée « A »)

Er Gurannic'h à bâbordLa Chimère à bâbord

L'épieu à bâbord en le contournant

Arrivée, selon article 13, en baie de Kerjouanno

(coordonnées approximatives: 47°31,4N - 002°53,5W)

5° Au départ de Port-Haliguen

Parcours n° 21 (Pavillon « R » + Flamme N° 1) 15,7 MN

Ligne de départ, selon article 11, à proximité de Sud Port-Haliguen

Laisser:

Sud Méaban à tribord en la contournant

L'épieu à tribord en le contournant

La Vieille à tribord en la contournant (en respectant le balisage du parc à moules)

Arrivée, selon article 13, à proximité de Houat

(coordonnées approximatives: 47°24 N - 002°58 W)

Parcours n° 21 réduit (Pavillon « R » + Flamme N° 1 + Pavillon « S ») 9,3 MN

Ligne de départ, selon article 11, à proximité de Sud Port-Haliguen

Laisser:

Quiberon Nord à bâbord

La Vieille à tribord en la contournant (en respectant le balisage du parc à moules)

Arrivée, selon article 13, à proximité de Houat

(coordonnées approximatives : 47°24 N - 002°58 W)

Parcours n° 22 (Pavillon « R » + Flamme N° 2) 15,8 MN

Ligne de départ, selon article 11, à proximité de Sud Port-Haliguen

Laisser:

Sud Méaban à tribord en la contournant

L'épieu à tribord en le contournant

Er Yoc'h à tribord

Arrivée, selon article 13, à proximité de Er Yoc'h

Parcours n° 22 réduit (Pavillon « R » + Flamme N° 2+ Pavillon « S ») 9,4 MN

Ligne de départ, selon article 11, à proximité de Sud Port-Haliguen

Laisser:

Quiberon Nord à bâbord

Er Yoc'h à tribord

Arrivée, selon article 13, à proximité de Er Yoc'h

<u>Parcours n° 23 (Pavillon « R » + Flamme N° 3)</u> 18,7 MN Ligne de départ, selon article 11, à proximité de Sud Port-Haliguen Laisser :

> Basse Nouvelle à tribord Goué Vas Est à tribord Basse du Milieu à bâbord

Les Galères à bâbord en les contournant

Arrivée, selon article 13, à proximité de Tréac'h Salus

Parcours n° 23 réduit (Pavillon « R » + Flamme N° 3 + Pavillon « S ») 11,1 MN

Ligne de départ, selon article 11, à proximité de Sud Port-Haliguen

Laisser:

Basse Nouvelle à tribord Goué Vas Est à tribord Basse du Milieu à bâbord

Une bouée mouillée à environ 0,5 MN au nord du Pot de fer à bâbord en la contournant (coordonnées approximatives : 47°22,4 N - 003° W - Bouée « I »)

Arrivée, selon article 13, à proximité de Tréac'h Salus

6° Au départ de La Trinité

<u>Parcours n° 24 (Pavillon « R » +Flamme N° 4)</u> 15,2 MN Ligne de départ, selon article 11, à proximité du Petit Trého Laisser :

La Recherche à tribord en la contournant Arrivée, selon article 13, à proximité de la Chèvre (Hoëdic)

<u>Parcours n° 24 réduit (Pavillon « R » + Flamme N° 4 + pavillon « S »)</u> 13,3 MN Ligne de départ, selon article 11, à proximité du Petit Trého Arrivée, selon article 13, à proximité de la Chèvre (Hoëdic)

<u>Parcours n° 25 (Pavillon « R » +Flamme N° 5)</u> 16,0 MN Ligne de départ, selon article 11, à proximité du Petit Trého Laisser :

L'épieu à tribord en le contournant La Recherche à tribord en la contournant Arrivée, selon article 13, à proximité de Er Yoc'h

Parcours n° 25 réduit (Pavillon « R » + Flamme N° 5 + pavillon « S ») 11,4 MN Ligne de départ, selon article 11, à proximité du Petit Trého Laisser Sud Méaban à tribord en la contournant Arrivée, selon article 13, à proximité de Er Yoc'h

<u>Parcours n° 26 (Pavillon « R » +Flamme N° 6)</u> 27,0 MN Ligne de départ, selon article 11, à proximité du Petit Trého Laisser :

Les Grands Cardinaux à tribord

Une bouée à tribord

(coordonnées approximatives: 47°19,50 N - 002°49,20 W - Bouée « B »)

Une bouée à tribord

(coordonnées approximatives : 47°18,90 N - 002°50 W - Bouée « A »)

Le Chariot à tribord

L'île aux Chevaux à tribord

Arrivée, selon article 13, à proximité de Tréac'h Salus

Parcours n° 27 (Pavillon « R » +Flamme N° 7) 24,5 MN

Ligne de départ, selon article 11, à proximité du Petit Trého

Laisser:

Les Grands Cardinaux à tribord

Une bouée à tribord

(coordonnées approximatives : 47°19,50 N - 002°49,20 W - Bouée « B »)

Une bouée à tribord

(coordonnées approximatives : 47°18,90 N - 002°50 W - Bouée « A »)

Le Chariot à tribord

La cardinale W Er Palaire à tribord

La cardinale W Les Sœurs à tribord

Arrivée, selon article 13, à proximité de la Chèvre

Parcours n° 28 (Pavillon « R » +Flamme N° 8) 20,0 MN

Ligne de départ, selon article 11, à proximité du Petit Trého

Laisser:

Le Grand Coin à tribord

Bonen Braz à bâbord

Le Rouleau à bâbord

La cardinale E « les Galères » à bâbord en la contournant

L'île aux Chevaux à tribord

Arrivée, selon article 13, à proximité de Tréac'h Salus

Parcours n° 28 réduit (Pavillon « R » + Flamme N° 8 + pavillon « S ») 12,8 MN

Ligne de départ, selon article 11, à proximité du Petit Trého

Laisser:

Le Grand Coin à tribord

Bonen Braz à bâbord

Le Rouleau à bâbord

Une bouée mouillée à environ 0,4 MN au nord du Pot de fer à bâbord en la contournant

(coordonnées approximatives : 47°22,4 N - 003° W - Bouée « I »)

Arrivée, selon article 13, à proximité de Tréac'h Salus

7° Au départ de Hoëdic

Parcours n° 31 (Pavillon « V » + Flamme N° 1)

Ligne de départ, selon article 11, à proximité de La Chèvre

Laisser:

Er Rouzez à bâbord

Men-Groize à bâbord

Houat et ses dangers à bâbord

La Vieille à tribord

Sud Banc de Quiberon à tribord en la contournant

La Chimère à bâbord

L'épieu à bâbord en le contournant

Arrivée, selon article 13, en baie de Kerjouanno

(coordonnées approximatives : 47°31,4N - 002°53,5W)

Parcours n° 31 réduit (Pavillon « V » + Flamme N° 1 + Pavillon « S »)

Ligne de départ, selon article 11, à proximité de La Chèvre

Laisser:

Er Rouzez à bâbord

Men-Groize à bâbord

Houat et ses dangers à bâbord

La Vieille à tribord en la contournant (en respectant le balisage du parc à moules)

La Chimère à bâbord

L'épieu à bâbord en le contournant

Arrivée, selon article 13, en baie de Kerjouanno

(coordonnées approximatives: 47°31,4N - 002°53,5W)

13,1 MN

Parcours n° 32 (Pavillon « V » + Flamme N° 2)

19,7 MN

Ligne de départ, selon article 11, à proximité de La Chèvre

Laisser:

Er Rouzez à bâbord

Men-Groize à bâbord

Houat et ses dangers à bâbord

La Vieille à tribord

Sud Banc de Quiberon à tribord

Sud Méaban à bâbord en la contournant

Les Buissons de Méaban à tribord

Roche Révision à tribord

Le Petit Trého à bâbord

Arrivée, selon article 13, à proximité du Petit Trého

Parcours n° 32 réduit (Pavillon « V » + Flamme N° 2 + Pavillon « S ») 15,2 MN

Ligne de départ, selon article 11, à proximité de La Chèvre

Laisser:

Er Rouzez à bâbord

Men-Groize à bâbord

Houat et ses dangers à bâbord

La Vieille à tribord

Sud Banc de Quiberon à tribord

Sud Méaban à bâbord en la contournant

Les Buissons de Méaban à tribord

Roche Révision à tribord

Le Petit Trého à bâbord

Arrivée, selon article 13, à proximité du Petit Trého

8° Au départ de Kerjouanno

Parcours n° 33 (Pavillon « V » + Flamme N° 3) 12,8 MN

Ligne de départ, selon article 11, à proximité de Kerjouanno

Laisser:

La Pointe de Port Navalo à tribord

Le Grand Mouton à tribord

La Jument à tribord

La Pointe de Penhap à bâbord

L'île Brannec à tribord

L'œuf à bâbord

Roche Colas à bâbord

Verte Brouel à tribord

Rouge Brouel à bâbord

Verte Pirenn à tribord *

Les îles Logoden à bâbord

La Cardinale Ouest Boëdic à bâbord en la contournant

Les îles Logoden à bâbord

Arrivée, selon article 13, à proximité d'Arradon

Parcours n° 34 (Pavillon « V » + Flamme N° 4) 11,3 MN

Ligne de départ, selon article 11, à proximité de Kerjouanno

Laisser:

La Pointe de Port Navalo à tribord

Le Grand Mouton à tribord

La Jument à tribord

Creizig Nord à bâbord *

Les Réchauds à tribord

Hôlavre à tribord

La Truie d'Arradon à bâbord

Les îles Logoden à bâbord

La Cardinale Ouest Boëdic à bâbord en la contournant

Les îles Logoden à bâbord

Arrivée, selon article 13, à proximité d'Arradon

Parcours n°35 (Pavillon « V » + Flamme N° 5) 23,2 MN

Ligne de départ, selon article 11, à proximité de Kerjouanno

Laisser:

La Recherche à tribord en la contournant

La Vieille à tribord en la contournant

Sud Banc de Quiberon à tribord

Arrivée, selon article 13, en baie de Kerjouanno

(coordonnées approximatives: $47^{\circ}31,4N - 002^{\circ}53,5W$)

Parcours n° 35 réduit (Pavillon « V » + Flamme N° 5 + Pavillon « S ») 18,2 MN

Ligne de départ, selon article 11, à proximité de Kerjouanno

Laisser:

La Recherche à tribord en la contournant

La Vieille à tribord en la contournant

Arrivée, selon article 13, en baie de Kerjouanno

(coordonnées approximatives: $47^{\circ}31,4N - 002^{\circ}53,5W$)

9° Au départ du Golfe du Morbihan

Parcours n° 36 (Pavillon « V » + Flamme N° 6) 29,2 MN

Ligne de départ, selon article 11, dans le quadrilatère Arradon-Logoden-Pirenn-Holavre Laisser, en respectant le balisage de chenal :

L'île Holavre à bâbord

La Truie d'Arradon à tribord

Les Réchauds à bâbord

La Jument à bâbord

Le Grand Mouton à bâbord

Kerpenhir à tribord

Baquen Hir à tribord

Sud Méaban à tribord

Sud Banc de Quiberon à bâbord en la contournant

La Vieille à bâbord en la contournant (en respectant le balisage du parc à moules)

La Recherche à bâbord en la contournant

Arrivée, selon article 13, en baie de Kerjouanno

(coordonnées approximatives : 47°31,4N - 002°53,5W)

Parcours n° 36 réduit (Pavillon « V » + Flamme N° 6 + Pavillon « S ») 22,1 MN

Ligne de départ, selon article 11, dans le quadrilatère Arradon-Logoden-Pirenn-Holavre Laisser, en respectant le balisage de chenal :

L'île Holavre à bâbord

La Truie d'Arradon à tribord

Les Réchauds à bâbord

La Jument à bâbord

Le Grand Mouton à bâbord

Kerpenhir à tribord

Baguen Hir à tribord

Sud Méaban à tribord

Sud Banc de Quiberon à bâbord en la contournant

La Chimère à bâbord en la contournant

L'épieu à bâbord en le contournant

Arrivée, selon article 13, en baie de Kerjouanno

(coordonnées approximatives: 47°31,4N - 002°53,5W)

Parcours n° 37 (Pavillon « V » + Flamme N° 7) 21,6 MN

Ligne de départ, selon article 11, dans l'anse de Kerdelan (au nord de l'île Berder) Laisser :

Creizia Nord à tribord en la contournant

La Jument à bâbord

Le Grand Mouton à bâbord

Baguen Hir à tribord

L'épieu à tribord en le contournant

La Chimère à tribord en la contournant

Sud Banc de Quiberon à tribord en la contournant

Sud Méaban à tribord en la contournant

Arrivée, selon article 13, en baie de Kerjouanno

(coordonnées approximatives : 47°31,4N - 002°53,5W)

<u>Parcours n° 37 Réduit (Pavillon « V » + Flamme N° 7 + pavillon « S ») :</u> 17,0 MN Ligne de départ, selon article 11, dans l'anse de Kerdelan (au nord de l'île Berder) Laisser :

Creizig Nord à tribord en la contournant
La Jument à bâbord
Le Grand Mouton à bâbord
Baguen Hir à tribord
Sud Banc de Quiberon à tribord en la contournant
Sud Méaban à tribord en la contournant
Arrivée, selon article 13, en baie de Kerjouanno

(coordonnées approximatives : 47°31,4N - 002°53,5W)

Annexe 3 - Parcours construit (banane) - Pavillon « Q »

Le parcours comprend : 2 bords de près

2 bords de vent arrière.

Le parcours sera formalisé par trois bouées.

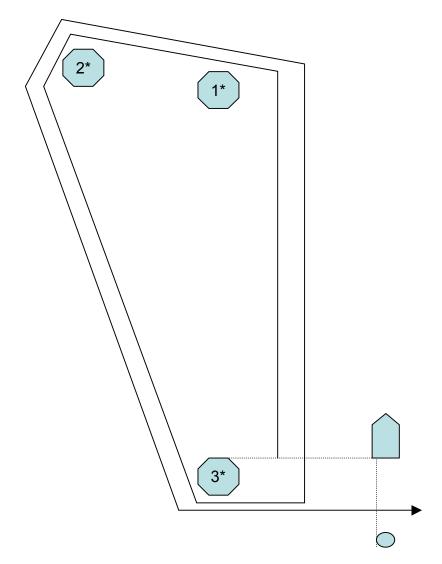
LIGNE DE DEPART :

Les extrémités de la ligne de départ sont déterminées par le mât du bateau du comité de course portant le pavillon orange, à tribord et la marque de parcours sous le vent, à bâbord.

LIGNE D'ARRIVEE :

Pour les parcours "banane", les extrémités de la ligne d'arrivée seront déterminées par le mât du bateau du comité de course portant un pavillon orange, à laisser à bâbord et une bouée, à laisser à tribord.

La distance entre la bouée au vent et la bouée sous le vent sera comprise entre 0,8 et 1,3 mille nautique.



Annexe 4 - Positions approximatives des bouées utilisées comme marques de parcours

Bouée « A » : coordonnées approximatives : 47°18,90 N - 002°50,00W (Les Cardinaux)

Bouée « B » : coordonnées approximatives : 47°19,50 N - 002°49,20W (Les Cardinaux)

Bouée « C » : cordonnées approximatives : 47°20 N - 003° 00 W (île aux Chevaux - Rallonge à prévoir)

Bouée « D » : coordonnées approximatives : 47°22 N - 002°58 W

Bouée « E » : coordonnées approximatives : 47°22,5 N - 002°59 W

Bouée « F » : coordonnées approximatives : 47°39,6N - 003°29W

Bouée « G »: coordonnées approximatives: 47°37,8N - 003°23,5W

Bouée « I » : coordonnées approximatives : 47°22,4 N - 003° W